

Astrida, le 23 février 1951.-

N°429 /Just.

Objet:

Accident de roulage
SALUM bin SEF TOKI.-

Monsieur le Substitut,



Comme suite à votre lettre n° 330 et 331/D.36 du 12/2/51, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'un accident de roulage est survenu le 17/11/1950 sur la route Usumbura-Kigali dans la Circonscription Urbaine d'Astrida au camion R.U.805 appartenant à Salum Bin Sef Toki.-

A la demande du propriétaire j'ai établi un constat de dommages matériels que je lui ai délivré et pour lequel il a payé la somme de 330 francs. Je joins en annexe une copie de ce constat.-

L'Officier de Police Judiciaire,
CH.LEES,

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "Ch. Lees", written over a horizontal line.

Monsieur le Substitut du
Procureur du Roi, à

KIGALI.-